

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 55 (1926)
Heft: 9

Artikel: Saint Thomas, la formation de l'intelligence et l'École active
Autor: Dévaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre; où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Saint Thomas, la formation de l'intelligence et l'Ecole active.* — *L'enseignement du français au cours moyen.* — *Le carnet journalier.* — *Le fumier.* — *Un voyage de Palézieux à Montbovon.* — *Maggy.* — *Cours de gymnastique.* — *Société fribourgeoise d'éducation.* — *Société des institutrices.*

Saint Thomas, la formation de l'intelligence et l'Ecole active

Le but de l'éducation de l'intelligence consiste, d'une part, à la pourvoir des connaissances convenables (but objectif), d'autre part, à la rendre capable de comprendre de mieux en mieux et d'accomplir de plus en plus parfaitement ses opérations propres : concevoir l'idée, juger, raisonner, analyser, synthétiser, critiquer (but subjectif). Or, l'un et l'autre but exigent absolument la participation active de l'intelligence enfantine, agent premier de sa propre formation.

Commençons par le but subjectif. L'école souhaite que ses leçons amènent l'intelligence écolière à sa perfection relative par une suite progressive et continue de perfectionnements. Cela s'appelle, en terminologie scolastique, acquérir un *habitus*. L'intelligence n'est en acte que lorsqu'elle est appliquée à décortiquer des concepts, à les lier, à les soumettre à son examen critique, etc. Entre temps, elle reste à l'état d'aptitude à concevoir et à raisonner. Cette aptitude est plus ou moins habile. Entre l'état de pure puissance de comprendre et celle de l'acte d'intellection proprement dit, se place

un état intermédiaire, qui est l'aptitude à concevoir et à lier des idées. Cette aptitude est une disposition de l'intelligence à opérer, avec plus ou moins de perfection, les actes qui lui sont propres. Cette disposition est l'*habitus* des scolastiques. Saint Thomas en traite de la question XLIX à la question LIV de sa *Somme* ; l'article 4 de la question L est particulièrement consacré aux *habitus* de l'intelligence. Former l'intelligence consiste à développer en elle l'*habitus* intellectif, c'est-à-dire à perfectionner son pouvoir naturel de comprendre et d'apprendre. L'*habitus* est un perfectionnement de la puissance ; et ce perfectionnement est obtenu par la répétition des actes naturels à la puissance. La main du nouveau-né est inapte à tracer des lettres ; mais en elle est renfermée la puissance de calligraphier. Grâce à des actes répétés d'écriture, la main de l'enfant, au temps opportun, acquerra l'aptitude à écrire. Mais elle tracera les lettres plus ou moins bien selon le perfectionnement de l'*habitus* d'écrire. Et cet *habitus* de la calligraphie n'est acquis que par la directe et personnelle activité du sujet qui écrit ; l'*habitus* ne s'obtient pas quand on écrit pour lui.

A ce propos, distinguons entre *habitus* et *habitude*. L'*habitus* est une qualité spirituelle ; l'*habitude* est un pli matériel. Les auteurs qui traitent de l'*habitude* nous disent avec grand'raison que tout acte laisse comme une trace dans l'organe intéressé ; l'influx nerveux éprouve une tendance à suivre le même chemin ; les muscles sont inclinés à répéter le premier geste. Il est une disposition organique à reproduire les mêmes activités. Les facultés sensibles prennent les mêmes plis. Tout cela est passif, subi, du mécanisme, de la « routine ». L'*habitus* est ce qu'il y a d'actif, de vivant, de spontané dans l'*habitude*. Comme nous sommes corps et âme, être substantiellement un, nous agissons avec notre être entier, le corps et l'âme ; il en résulte que toute *habitude* se double de quelque *habitus*, que tout *habitus* entraîne une disposition *habituelle* dans ce qui est sensible ou organique en nous.

Saint Thomas se demande : Si quelque *habitus* se trouve en l'intelligence humaine ? Il répond par l'affirmative, car l'intelligence est une faculté qui passe de la puissance à l'acte, et qui est apte à passer de l'une à l'autre avec plus ou moins de facilité et de perfection. Sa disposition à l'égard de son objet, qui est le savoir, la science, peut acquérir une perfection plus ou moins élevée. Et comme l'intelligence est une faculté susceptible d'une perfection fort élevée, étant moins limitée par la matière que les puissances sensibles, on peut affirmer que le champ de développement de l'*habitus* est d'autant plus étendu ; et comme elle est apte à des opérations assez diverses, elle peut acquérir autant d'*habitus* que d'espèces d'opérations intellectuelles. L'œil voit, et très bien, dès que la lumière brille et que l'objet est visible ; l'œil n'a que peu de perfectionnements à obtenir de l'exercice ; cela, parce que l'œil n'a qu'à remplir un rôle passif

d'organe de réception. L'intelligence, que l'on dénomme volontiers l'œil spirituel, joue un tout autre rôle, singulièrement plus actif et multiple. Tandis qu'il suffit que l'œil soit sain, pour qu'il remplisse son rôle tout passif, l'intelligence doit être longuement exercée à l'action, soigneusement perfectionnée, munie d'habitus divers et développés.

Or, l'habitus n'est obtenu que par exercice actif. Une pierre lancée en l'air ne prend pas l'habitude de s'élever en l'air, ni un chien jeté en l'air ; mais le chien peut s'entraîner à sauter et parvenir à quelque habileté à quitter élégamment le sol. Ainsi l'intelligence ; elle n'acquerra pas d'aptitude à comprendre par des exercices passifs, où elle ne met rien d'elle-même, pareille au chien jeté en l'air. Elle ne deviendra de quelque habileté à comprendre que si l'élève s'exerce du dedans, par un acte qui lui est aussi personnel et propre que celui du chien qui saute. Le maître du chien peut tenir le bâton à la hauteur convenable et présenter le sucre tentateur ; le maître de l'écolier peut adapter sa leçon à la portée intellectuelle de l'enfant, exciter son esprit par l'intérêt ou la récompense ; il n'en reste pas moins que le chien n'acquiert quelque habileté à sauter qu'en sautant, et l'élève n'acquiert quelque habileté à intelliger qu'en intelligant.

La conclusion de tout ce discours est élémentaire : l'intelligence, en tant que disposition active à mieux concevoir, à mieux juger, à mieux raisonner, n'est exercée et perfectionnée que par l'acte propre et personnel de l'élève.

Le perfectionnement de l'intelligence exige que l'élève soit apte à toujours mieux comprendre, ce qui est le but subjectif de l'éducation de l'esprit ; il exige aussi que l'élève sache et possède ce qu'il a compris, ce qui en est le but objectif. L'habitus intellectif comporte aussi le savoir, mais un savoir possédé, comme le réclame la signification même du mot habitus (*habere*). Or, le savoir n'est du vrai savoir, du savoir possédé, que s'il a été acquis par assimilation active, entendez l'acte propre et personnel de l'élève s'appropriant le savoir par une sorte d'appréhension et de digestion spirituelle.

On dit souvent que le maître communique à l'élève le savoir, la « matière » du programme. Le verbe « communiquer » est pris ici dans un sens métaphorique qui prête à confusion. Nous nous tromperions lourdement en pensant que les idées se communiquent par on ne sait quel fluide, à la manière des ondes qui impressionnent nos appareils de téléphonie sans fil. La pensée ne se communique pas ; elle reste tout entière dans l'intelligence du maître ; et si elle se trouve, grâce à l'enseignement, dans l'intelligence de l'élève, c'est parce que celui-ci l'a conçue et élaborée tout entière d'un acte propre et personnel. Le maître possède le savoir, du moins nous le supposons. Il le traduit en langage parlé, quand il enseigne, c'est-à-dire qu'il émet des sons qui, par convention, sont associés aux idées présentes en son intelligence. L'élève entend ces sons ; il connaît

l'association qui unit conventionnellement une idée à chacun de ces sons ; il évoque donc un à un les éléments intellectuels qu'il possède déjà, correspondant aux sons qu'il entend, et, à l'aide du savoir connu, il reconstruit en sa propre intelligence, d'un acte original et autonome, une pensée identique à celle que le maître a présente dans son intelligence à lui. Les idées ne voyagent pas. Elles sont et restent tout entières dans l'esprit qui les a conçues. L'art du maître consiste donc à suggérer, par le moyen des mots, les éléments du savoir que l'élève a déjà assimilé, afin de lui faire élaborer une nouvelle connaissance. La lumière intellectuelle, l'entendement réceptif, les « espèces intelligibles », tout est le fait unique de l'intelligence écolière, nous dit saint Thomas lui-même ; le maître n'a que des « signes » à sa disposition, des mots d'abord, et aussi des objets intuitifs. Mais il peut tirer, s'il connaît son élève et s'il possède quelque savoir-faire pédagogique, un admirable parti de ces « signes » si pauvres en apparence.

En quoi consiste essentiellement ce savoir-faire pédagogique ? A choisir et disposer les « signes » avec habileté et méthode sans doute, mais surtout, à mon sens, à *savoir faire* concevoir, juger, raisonner l'élève devant lui. Seul, l'élève, sans doute, approprie le savoir par assimilation active ; mais le maître peut et doit le faire réfléchir à haute voix devant lui, élaborer partie par partie les éléments de l'idée claire et distincte qui fait l'objet de la leçon en cours, les lier entre eux, comparer l'idée obtenue avec ce qui est déjà connu, l'intégrer dans la synthèse du savoir assimilé précédemment. C'est le sens de cette « élaboration didactique » que je persiste à croire le « moment » essentiel et central de toute leçon. Toute leçon qui n'est pas une répétition, un pur exercice, apporte une nouvelle connaissance, donc exige l'assimilation active d'une idée nouvelle. Le maître rappelle le connu à quoi rattacher le nouveau savoir, présente du matériel intuitif, propose des cas concrets. Ce ne sont là que des « signes » et des préparatifs. La leçon proprement dite commence au moment où l'écolier interprète ces « signes », les illumine de la lumière de son intellect actif, en dégage l'intelligible proprement dit et se l'imprègne en son entendement, cela à haute voix, dans les classes primaires, sous la direction et le contrôle du maître. Celui-ci n'est qu'un aide, nécessaire à vrai dire ; l'élève, lui, est l'agent principal, entendez : celui qui agit et sans lequel rien n'est actif qui doit l'être, sans lequel il ne peut y avoir que de l'agitation extérieure. Le moment de l'activité par excellence de l'élève est celui où son *intelligence* se meut du pouvoir de connaître à l'acte de connaître, et non pas celui où ses *mains* et ses *sens* s'occupent. Et c'est en quoi mon Ecole active diffère de celle que j'entends souvent prôner autour de moi.

Mais ceci est une autre histoire, qui sera contée une autre fois.
Que l'on considère le but subjectif de l'éducation de l'intelligence,

que l'on en considère le but objectif, on ne saurait les atteindre l'un et l'autre que par l'activité personnelle de l'élève, agent principal de sa propre formation. On ne se réalise qu'en agissant.

E. DÉVAUD.

L'enseignement du français au cours moyen

V

AU MARCHÉ

(Chapitre II, page 106)

A. VOCABULAIRE.

1. Faire entrer dans une proposition les expressions suivantes :

Citadin. Nous sommes de petits (citadins).

Dialecte gruyérien. Nos campagnards parlent le dialecte (gruyérien).

Regagner la montagne. Au printemps, les troupeaux (regagnent la montagne).

Scènes comiques. Parfois, des scènes (comiques) se déroulent dans nos classes.

Légume indispensable. La pomme de terre est un (légume indispensable).

Difficultés orthographiques. Mots à faire copier et à dicter.

Reprendre possession du chalet, le paysan, la paysanne, nourrir, mourir, une emplette, une discussion, une conversation, la scène, une pomme saine, une corbeille pleine, une plaine.

Familles de mots : Les dérivés.

(*Rem.* Les dérivés sont formés d'une racine et d'une terminaison.)

Exemple : Trouver pour chaque racine deux dérivés.

Son, (sonner, sonnerie).

Train, (traîner, traînard).

Jour, (journée, journal).

Tour, (tourner, tourner).

Pays, (paysan, paysage).

Place, (placer, placement).

An, (annuel, annuaire).

Cloche, (clocher, clochette).

B. GRAMMAIRE.

1. Noms communs, noms propres : Ex. 4 et 5, p. 29, gram.

2. Noms sujets, compléments, attributs, p. 31.

Exercice oral : Dans le chap., indiquez les noms sujets, les noms compléments (cherchez d'abord le verbe).

Exercice écrit : Employez chaque nom *a)* comme sujet, *b)* comme complément, *c)* comme attribut.

Citadin, montagne, légume.

3. Genre des noms.

Classer en deux colonnes : huit noms masculins, huit noms féminins.

C. STYLE. (Tiré de Amand, p. 7.)

Donner deux formes différentes aux phrases suivantes :

1. Les rues de Bulle, par le beau temps, vers la fin du mois de mai, sont pleines de monde.

Vers

Par

2. Les armaillis, vers le vingt mai, vont prendre possession du chalet avec leurs troupeaux.

Vers

Avec